

Compteurs intelligents : le

La phase finale du déploiement des compteurs intelligents se met en marche en Région wallonne. En Région flamande, le gouvernement a pris la décision d'un déploiement ciblé à partir de 2019. Et ce alors que, dans d'autres pays, les compteurs intelligents sont à l'origine de bien des mésaventures et beaucoup de déceptions.

Paul Vanlerbergh (CSCE)

Début février, l'éditorialiste de *Metering.com*, le news digital du secteur du métrage mondiale-ment le plus en vue, et qui est largement en faveur de l'installation des *smart meters* (compteurs intelligents), titrait pourtant : « Est-ce que les gens aiment vraiment les compteurs intelligents ? » (1)

Commentant la situation en Grande-Bretagne, où le déploiement des compteurs intelligents est en route depuis six ans, le news web se plaignait de ce que personne n'est encore à même de fournir des données incontestables concernant les factures, dont les montants sont supposés

tion de méthodologie, la Cwape ne laissait déjà planer aucun doute sur la conclusion finale de l'étude : « L'étude considérera comme acquis le développement inéluctable des compteurs communicants. » (3)

Les dés sont jetés depuis 2012 déjà : aux yeux de la Cwape, il ne s'agissait en effet pas, même dans l'étude originale, d'aborder la question fondamentale du bien-fondé des compteurs intelligents : « La vraie question qui a motivé l'analyse coûts-bénéfices, publiée en janvier 2012, concernait le rythme du déploiement. »

Plus loin dans le texte, la Cwape réassure qu'elle tient fermement les

ci-dessus, le parlement wallon avait adopté, à l'unanimité, « une résolution relative à l'encadrement du déploiement des compteurs intelligents en Wallonie ».

Dans cette résolution le parlement wallon exigeait qu'« une actualisation indépendante et concertée » de l'étude soit réalisée avant de décider du déploiement. « Indépendante », dans l'esprit même de l'étude originale, réalisée par un bureau de conseil, et non pas par une administration qui affiche d'entrée de jeu sa conclusion préférée...

La résolution demandait explicitement que soit mise à la disposition de tous les consommateurs « un portail gratuit de visualisation des consommations de gaz et d'électricité ». Autrement dit, les consommateurs doivent bénéficier d'un *home display*, c'est-à-dire d'un « écran-maison » devant leur permettre de suivre sur écran, dans la cuisine ou dans le salon, les données de consommation et/ou de soldes enregistrées par le compteur intelligent. Une disposition d'autant plus utile que, souvent, ces compteurs sont situés dans des caves sombres et fermées à clé...

Pourtant, cette exigence explicite est éliminée de tous les documents de la Cwape, ainsi que des plans des gestionnaires de réseau de distribution.

Et en Flandre ?

Quelques mois plus tard, en février 2017, le gouvernement flamand pousse à son tour l'accélérateur, et en brûlant les étapes.

Il prend d'abord la décision de principe d'un déploiement ciblé des compteurs intelligents, qui va commencer en 2019 et sera étalé sur quinze ans. Ensuite seulement, suivra une étude de faisabilité, sous la forme d'une actualisation de l'étude

Les dés sont pipés : dès 2012, la Cwape a affiché d'emblée qu'elle était en faveur des compteurs intelligents.

avoir diminué. Et il annonçait enfin que le déploiement, selon les dernières recherches, risquait de coûter quelque 1,2 milliard d'euros de plus que prévu. Un vrai pavé dans la mare...

Dés pipés

Et pourtant, en Wallonie, la Cwape (le régulateur de l'énergie) et le cabinet Furlan, alors toujours ministre de l'Énergie, ont conclu une entente entre septembre et décembre 2016. Paul Furlan a d'abord commandé une actualisation de l'analyse coûts-bénéfices réalisée en 2012 par le bureau de conseil Capgemini. Ensuite, la Cwape a donné son accord pour réaliser une actualisation « qualitative » en quatre étapes, qui devrait se solder, en juin 2017, par un avis définitif.

Dans l'élaboration de sa proposi-

clés de la modalité et du rythme du déploiement : « Il revient à la Cwape d'approuver les plans d'investissements, qui comprennent notamment ces coûts de déploiement de compteurs intelligents, et les tarifs des GRD (gestionnaires des réseaux de distribution). »

Enfin, la question épineuse de savoir qui va supporter quels coûts pour le déploiement des compteurs intelligents est écartée sans autre forme de procès : « Puisque de toute façon, les usagers de réseaux de distribution (URD) supporteront, *in fine*, tous les coûts. »

Par-dessus la tête du Parlement wallon

Pourtant, exactement cinq jours avant l'envoi de la lettre de la Cwape présentant la méthodologie évoquée

rouleau compresseur

coût-bénéfice Kema II de 2012 (4). Les créneaux ciblés et mentionnés dans la décision du gouvernement flamand sont pourtant déjà explicités :

▷ déploiement immédiat dans les nouveaux bâtiments et bâtiments ou logements ayant subi une rénovation lourde, selon les stipulations de la directive européenne sur l'efficacité énergétique ;

▷ déploiement chez les producteurs/consommateurs, autrement dit les 240.000 producteurs d'électricité renouvelable (principalement les propriétaires de panneaux photovoltaïques connectés au réseau). C'est logique, vu l'utilité d'enregistrer avec précision la contribution au réseau et le prélèvement du réseau ;

▷ les compteurs à budget : C'est ici

l'actualisation de l'analyse coûts-bénéfices sera disponible. Conclusion : le gouvernement a décidé de réaliser un déploiement ciblé, dont le début est bien inscrit à l'agenda, mais il n'a rien décidé quant à la plupart des modalités de ce déploiement.

Echecs et déceptions à l'étranger

Alors qu'en Belgique, dans les deux Régions, les autorités se précipitent dans l'aventure des compteurs intelligents, sur la scène internationale, les déceptions et les avertissements continuent à se multiplier.

La dernière en date provient des Pays-Bas, où 25 % des ménages ont déjà été équipés avec un compteur intelligent. Une des promesses qui justifiaient le déploiement des compteurs intelligents était l'économie d'énergie, estimée à 3,5 %.

Or, selon les calculs du Bureau du Plan pour l'Environnement au Pays-Bas, publiés en novembre 2016, l'économie réelle atteint moins de 1 %. D'où une chute énorme des bénéfices sociaux promis, et une diminution substantielle des avantages promis

aux ménages par rapport aux suppositions des analyses coûts-bénéfices qui avaient justifié le déploiement des compteurs intelligents.

En Grande-Bretagne, les nouvelles sont encore pires. Depuis le lancement officiel du programme de déploiement en 2011, il y a eu d'abord un délai de démarrage de deux ans, suivi de nouvelles persistantes de décalages dans l'exécution et de gros dépassements des budgets.

Le très influent Institute of Directors (IOD) britannique a ouvertement proposé en juin 2015 d'enterrer carrément le projet ou, en tout cas, de recourir à un recadrage radical. Les conclusions de l'étude IOD préconi-

sent d'enlever les compteurs intelligents de gaz du programme, et d'en limiter le déploiement aux ménages avec une haute consommation en énergie (> 5.000kWh/an). Ou, mieux encore... d'arrêter le programme. (5) Au Canada, dans la province d'Ontario, le déploiement de 4,5 millions de compteurs intelligents d'électricité est très contesté. L'auditeur général du gouvernement d'Ontario met en doute la rentabilité du projet. Le coût du projet a doublé depuis sa conception, et ces coûts ont été répercutés par les distributeurs sur les consommateurs.

« En ce moment, plusieurs des avantages escomptés du comptage intelligent n'ont pas été obtenus, tandis que leur implémentation a été beaucoup plus coûteuse que prévue dans le rapport de l'auditeur général (6).

Au lieu de se fier aveuglement aux études auto-commandées, les autorités de tout bord feraient bien de tenir compte des leçons des multiples expériences vécues dans plusieurs pays et sur plusieurs continents. Ces expériences sont riches d'enseignements sur ce qu'apportent les compteurs intelligents dans la « vraie vie », et ces leçons sont bien trop précieuses pour être niées par les décideurs et être cachées aux citoyens. □

(1) Metering.com. *Weekly Metering News*. A Note from the Editor. February, the 7th 2017.

(2) Etude portant sur la mise en œuvre des compteurs intelligents, leurs fonctionnalités ainsi que leurs coûts et bénéfices en Wallonie pour les acteurs du marché de l'énergie et la société.

Etude réalisée pour le compte de la Cwape Caggemini Consulting. Namur. Juin 2012.

(3) Lettre du 26 septembre 2016 de la Cwape au Ministre Furlan. Annexe : Avant-projet de méthodologie en vue de la réalisation d'une étude d'actualisation. p. 1.

(4) Financiële haalbaarheid slimme energiemeters in Vlaanderen. Een kosten-batenanalyse in maatschappelijk perspectief. Kema. Auteurs: Marnix Schrijner, Wiebe Mulder en Fred Koenis. Arnhem, januari 2012.

(5) « Not too clever : Will Smart Meters be the next government IT disaster ? » Institute of Directors (IOD). London. July 2015.

(6) Annual Report of the Office of the Auditor General of Ontario. November 2014. p. 365.



Dans le dossier des compteurs intelligents, la Cwape et les gestionnaires de réseau passent outre la résolution du Parlement wallon.

que le bât blesse. Car, jusqu'à présent, personne au cabinet ne peut clarifier s'il s'agit de poser des compteurs électroniques avec module de prépaiement chez les nouveaux utilisateurs de « compteurs à budget », ou s'il s'agit en plus de remplacer les quelque 40.000 compteurs à budget électricité, et les 28.000 compteurs à budget gaz existants.

Si c'est cette branche de l'alternative qui était retenue, cela aurait un impact budgétaire énorme, et les besoins logistiques seraient tout aussi importants.

Finalement, la décision de principe laisse ouvertes bien des questions épineuses, qui seront résolues lorsque